14 Juillet 1790 Serment civique de tous les habitants de Trilbardou (Chefs de famille, majeurs)

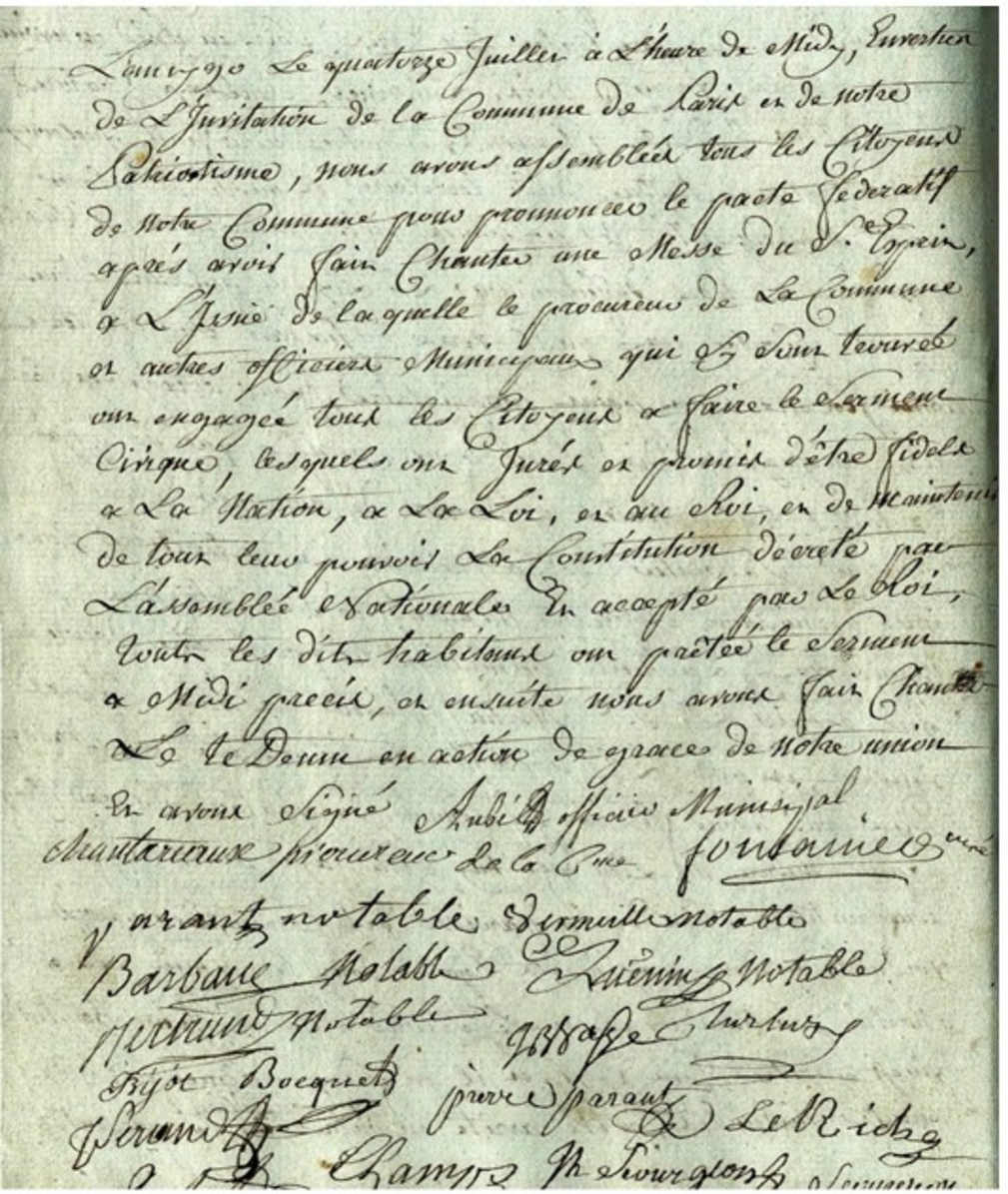

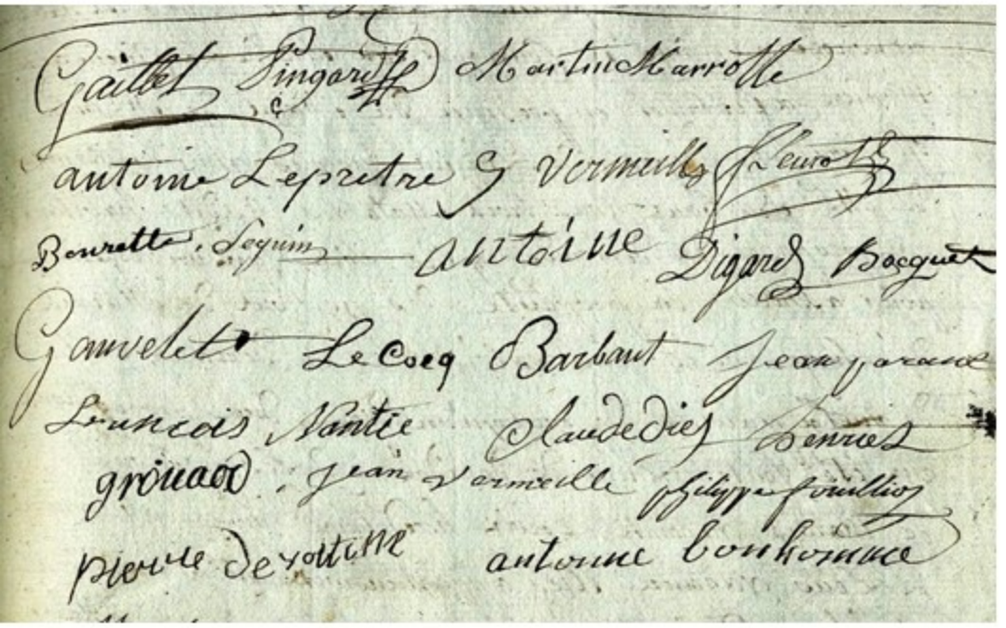

« L'an 1790, le 14 Juillet à l'heure de midi, en vertu de l'invitation de la commune de Paris et de notre patriotisme, nous avons assemblées tous les citoyens de notre commune pour prononcer le pacte fédératif après avoir fait chanter une messe du Saint Esprit, à l'issue de laquelle le procureur de la commune et autres officiers municipaux qui se sont trouvée ont engagée tous les citoyens à faire le serment Civique, lesquels ont jurés et promis d'être fidèles à la Nation, à la Loi, et au Roi, et de maintenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée Nationale et accepté par le Roi. Tous les dits habitants ont prêtée le serment à midi précis et ensuite nous avons fait chanter le Te Deum en action de grace de notre union et avons signé.
Aubé, officier Municipal; Chantareaux, procureur de la commune; Fontaines, curé; Parant, Notable; Vermeil, Notable; Barbaut, Notable; Quenin Notable; Mertrung (?) Notable; JB Vasse; Turlure; Bijot; Bocquet; Pierre Parant; Le Riche; Champs; J.H Scourgeon; Scourgeon; Gaillet; Pingard; Martin Marotte; Antoine Lepretre; G.Vermeille; Fleurot; Bourette; Seguin; Antoine; Digard; Bocquet; Gauvelet; Le Cocq; Barbaut; Jean Parant; Francois Nantie; Claude Dier; Henries; Grouard; Jean Vermeille; Philippe Fouillion; Pierre Devoitine; Antoine Bonhomme.»